

Bilan du conseil municipal du 25/09/2023

*Élus du groupe de la minorité
du Conseil Municipal de Saint-Brieuc*

Le Conseil municipal du 25 septembre 2023 a duré 3h00 et comportait 34 dossiers.

Nous avons retenu 6 points essentiels à l'ordre du jour portant sur des sujets dignes d'intérêt car, pour le reste, les délibérations concernaient la gestion courante de la ville.

1) Aide d'urgence aux populations du Maroc et de la Libye

Nous avons soutenu cette délibération et marqué notre solidarité aux populations locales, à travers les frontières, en approuvant l'attribution d'une aide humanitaire d'urgence d'un montant de 1 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères après le séisme au Maroc le 8 septembre dernier.

Nous nous réjouissons que les populations de la Libye soient également soutenues à travers une aide financière de 1 000 € suite aux inondations qui ont suivi le 11 septembre.

2) Stratégie Climat-air-énergie 2023-2026 et demande de labellisation Territoire engagé Climat-air-énergie

La municipalité reste sur de bonnes intentions avec beaucoup de déclarations, on attend les actions !

Le projet vise à couvrir tous les champs d'action de la ville et à y intégrer les objectifs du label ; c'est très ambitieux à notre goût, il n'est pas certains que tout soit abordé... Mais il est vrai que la labellisation exige que tous les items soient pris en compte.

Nous les avons également interrogés sur la mise en place d'une microcentrale hydraulique électrique au Légué en lien avec la ville de Plérin ?

3) Fusion des Centres Hospitaliers de Saint-Brieuc avec celui de Paimpol et de Tréguier

Cette fusion est une belle opportunité. Cet établissement fera rayonner Saint-Brieuc et les Côtes d'Armor en Bretagne.

Plus globalement, nous devons promouvoir notre système de santé avec l'hôpital public et une belle mobilisation des jeunes générations, y compris pour accéder aux postes les plus importants à l'hôpital (médecins, infirmiers, personnel médical, directeurs et personnel administratif).

Enfin, nous avons rappelé que le dispositif de santé français est un système performant et la plupart du temps gratuit. On l'oublie souvent dans les discours politiques.

4) Vente de l'ancienne Banque de France, rue de la Gare

A l'occasion de la cession du bien de l'ancien siège de la Banque de France à un promoteur immobilier, la majorité a voulu tirer profit de cette opération justifiée, pour s'approprier le principe fixé par la loi « Climat et résilience » qui impose légitimement d'économiser les espaces naturels.

Nous nous réjouissons toutefois de la création de 16 logements spacieux (du T1 au T4) qui est une bonne orientation pour faire venir des habitants nouveaux en centre-ville avec du pouvoir d'achat et accueillir de nouvelles familles. C'est la première fois que nous entendons la municipalité dire qu'il faut encourager les familles qui vont consommer, à s'installer en centre-ville pour favoriser le commerce.

5) Vente de l'ancien local France Loisirs à la Foncière

Nous avons voté contre cette délibération (sauf une abstention). En effet, nous avons déjà débattu à ce sujet lorsque la ville avait préempté ce local, alors même qu'un investisseur privé briochin était intéressé.

La démonstration est faite par cette vente à la foncière que la ville n'avait en réalité aucun projet pour justifier son droit de préemption, sauf à justifier le 1^{er} achat de la foncière, dont il est beaucoup attendu et dont nous espérons qu'elle s'attaquera à des îlots plus complexes.

6) Cession de l'ancienne cité Universitaire Gernugan à l'association Averroes

Nous nous réjouissons que ce projet aboutisse enfin et avons voté pour l'acquisition auprès de Terres d'Armor Habitat de l'ancienne résidence universitaire de Gernugan, ainsi que la revente au Centre culturel musulman Averroes. En effet, cette association républicaine joue un rôle majeur dans notre ville, y compris de médiation sociale et il est important d'accorder un espace digne pour cette communauté dans notre ville, qui mérite d'exercer son culte et de voir un horizon clair quant à leur avenir.

Par ailleurs, nous avons voté pour la délibération qui concernait la convention de partenariat pour l'accès aux établissements d'enseignement artistique de la Ville de Saint-Brieuc aux élèves non-briochins et nous avons rappelé tout l'intérêt qu'il y avait à ce que tous les grands équipements de la ville soient portés au niveau intercommunal.

- Face à l'accroissement des difficultés de gestion des EHPAD, lié à l'augmentation importante des factures d'énergie et alimentaires, nous avons voté majoritairement pour **la motion de soutien aux EHPAD**, même si l'un d'entre nous n'a pas pris part au

vote par principe, car la motion relève plus d'une demande que d'actions concrètes et, même si l'exposé des motifs était teinté de reproches politiques et peu objectifs.

- Enfin, sur le traditionnel tableau des effectifs, nous nous sommes abstenus en constatant que le total des effectifs en place dépasse maintenant les 1 002 agents (998 en mai 2023, 1 000 en juin et 1 002 en août)... A suivre